



Congrès d'Unia 2016 – Résolution «Politique migratoire»

Pour une Suisse ouverte et solidaire

Unia revendique l'égalité en droit de tous les travailleurs et travailleuses, une politique d'asile à visage humain, la légalisation des sans-papiers et des procédures de naturalisation facilitée.

Non à la discrimination de la main-d'œuvre migrante

Tout travailleur ou travailleuse a droit à des conditions d'emploi équitables, ainsi qu'à un traitement digne et respectueux, indépendamment de son origine. Ce principe élémentaire n'est pas négociable pour Unia. Le syndicat s'engage résolument pour que les personnes migrantes bénéficient de l'égalité des chances, de droits de participation et d'un statut de séjour garanti. Même sans passeport suisse, les migrant-e-s ont des droits, et Unia exige que ces droits soient respectés.

Unia refuse la réintroduction des contingents et des statuts discriminatoires des étrangers, comme on en parle dans le contexte de la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse. Les restrictions en matière de regroupement familial et de liberté d'établissement ou de choix du lieu de travail, ainsi que les autorisations de séjour de courte durée à caractère discriminatoire répondent uniquement aux intérêts des milieux économiques, bafouant les besoins des individus et créant de profondes divisions entre travailleuses-eurs. Unia combattra par tous les moyens, par la voie référendaire s'il le faut, toute tentative de réintroduire le modèle d'apartheid mis en place au temps du statut de saisonnier.

Protection et droits des réfugié-e-s

Le monde actuel affronte la pire crise humanitaire depuis la fin de la deuxième guerre. 65 millions de personnes fuient la guerre, la misère et les persécutions en tous genres. Unia invite par conséquent les autorités suisses à abandonner la politique de renvois rigide et inhumaine déployée dans le cadre de l'accord de Dublin. Il est contraire à nos valeurs humanitaires de renvoyer chaque jour à nos frontières des mineurs non accompagnés (MNA), sans les laisser déposer une demande d'asile en Suisse. A la place, la Suisse devrait accueillir au plus vite 50 000 réfugié-e-s et s'engager activement, dans le cadre de la communauté internationale, pour la mise en place de couloirs humanitaires sûrs.

Pour un traitement respectueux et la légalisation des sans-papiers

La Suisse compte entre 90 000 et 300 000 sans-papiers. Beaucoup de ces personnes vivent misérablement, dans la clandestinité. La plupart constituent en réalité une «main-d'œuvre sans statut légal». Des employeurs sans scrupules profitent de leur statut précaire pour les exploiter sans merci. C'est inacceptable aux yeux d'Unia. Même sans autorisation de séjour, les sans-papiers ont le droit d'être protégés. Unia se bat pour la reconnaissance de ce droit fondamental et pour la légalisation à grande échelle des sans-papiers.

Campagne d'information sur la naturalisation

Près de la moitié des personnes dépourvues de droits civiques qui vivent en Suisse satisfont aujourd'hui aux exigences en matière de naturalisation. La plupart sont nées en Suisse. D'autres sont venues ici durant leur enfance. Ces citoyen-ne-s majeurs font partie intégrante de la Suisse, et c'est un grave déficit démocratique de ne pas les laisser contribuer à la vie de notre communauté.

Par ailleurs, la nouvelle loi fédérale sur la nationalité qui entrera en vigueur en 2018 durcira encore la procédure de naturalisation déjà très sévère. Et l'initiative sur les renvois crée d'ores et déjà des discriminations, en permettant d'expulser les personnes privées de passeport suisse pour des infractions mineures. Unia se bat pour stopper cette évolution préoccupante. Nous revendiquons davantage de droits pour les migrant-e-s et des procédures de naturalisation facilitée. Les autorités doivent informer tous les migrant-e-s qui remplissent les critères de naturalisation qu'ils sont les bienvenus et que leur naturalisation serait souhaitable. Dans cet esprit, nous soutenons également le projet de naturalisation facilitée des étrangers de la troisième génération, qui sera mis en votation en février 2017.